

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de *Lorne*) Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand'croix de l'Ordre Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Excellence pour lui exprimer la profonde sympathie que nous éprouvons pour nos frères d'*Irlande* qui se sont trouvés en proie à la misère par suite du manque de récoltes et de la détresse qui se fait généralement sentir parmi la classe laborieuse de cette partie du Royaume-Uni.

Sur l'invitation de Votre Excellence, nous avons cordialement et unanimement adopté une résolution à l'effet d'accorder à Sa Majesté la somme de cent mille piastres pour soulager la grande pauvreté qui règne actuellement en *Irlande*; nous prions Votre Excellence de vouloir bien émettre des mandats pour le paiement de cette somme à même le fonds du revenu consolidé; et nous assurons Votre Excellence que nous donnerons avec plaisir notre concours aux mesures qui seront proposées pour couvrir ce crédit conformément à la loi.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Scott*, a proposé :

De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Scott*, il a été

*Ordonné*, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé la dite adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et."

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.